



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME**

Recueil spécial n° 40 - Septembre 2004

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES

**Avis de publicité relatif au recrutement externe dans le corps des agents des
services techniques de recherche et de formation**

Sommaire

1.	INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES (INSA)	2
1.1.	Service de Gestion du Personnel	2
	04-0772-Avis de publicité relatif au recrutement externe dans le corps des agents des services techniques de recherche et de formation	2

1. INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES (INSA)

1.1. Service de Gestion du Personnel

04-0772-Avis de publicité relatif au recrutement externe dans le corps des agents des services techniques de recherche et de formation

Ministère de l'Education Nationale

SESSION 2004

Académie de Rouen

INSA de Rouen

AVIS DE PUBLICITE RELATIF AU RECRUTEMENT
EXTERNE DANS LE CORPS DES AGENTS DES SERVICES
TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE FORMATION

Décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié par le décret n° 2002-133 du 01 Février 2002 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère de l'éducation nationale (article 65-2)
Bulletin Officiel n° 28 du 15 juillet 2004, avis du 6 juillet 2004, NOR MENA0401505V

CONTINGENT DE POSTES

Etablissement	Branche d'activité professionnelle	Emplois-types et nombre de postes
INSA de Rouen	G : Patrimoine, logistique, prévention	Aide logistique : 2

CONDITIONS D'ACCES

Ce recrutement, qui sera effectué par une commission de sélection, est ouvert à tous les candidats, qu'il s'agisse d'agents non titulaires, de titulaires d'un contrat emploi solidarité ou d'un emploi consolidé, d'emplois jeunes ou d'autres agents de droit privé, de candidats totalement extérieurs au secteur public.

Ce recrutement externe se substitue aux concours de droit commun.

Comme pour les recrutements de droit commun, les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique telles que fixées aux articles 5 et 5 bis de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Aucune condition de titre ou de diplôme n'est requise.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectueront uniquement sur dossier, qui devront être retirés ou demandés par courrier (joindre une enveloppe timbrée à 0.75 euros format 32.5x26, libellée à votre adresse) entre le 15 Septembre et le 15 Octobre 2004 à l'adresse suivante :

INSA de Rouen - Direction des Ressources Humaines
Service des concours ITRF. BP 08 Place Emile Blondel- 76131 Mont-Saint-Aignan Cedex

La date limite de retour des dossiers est fixée au 15 Octobre 2004 - cachet de la poste faisant foi.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec le bureau des Concours – Direction des Ressources Humaines
-02-35-52-84-81